

RÉFLEXION PARTICIPATIVE PRÉALABLE AU FUTUR PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT « LA SERVE »

Compte-rendu de l'atelier
participatif avec le panel
du 14 juin 2025



Atelier participatif du 14 juin 2025 ©Ville de Meylan

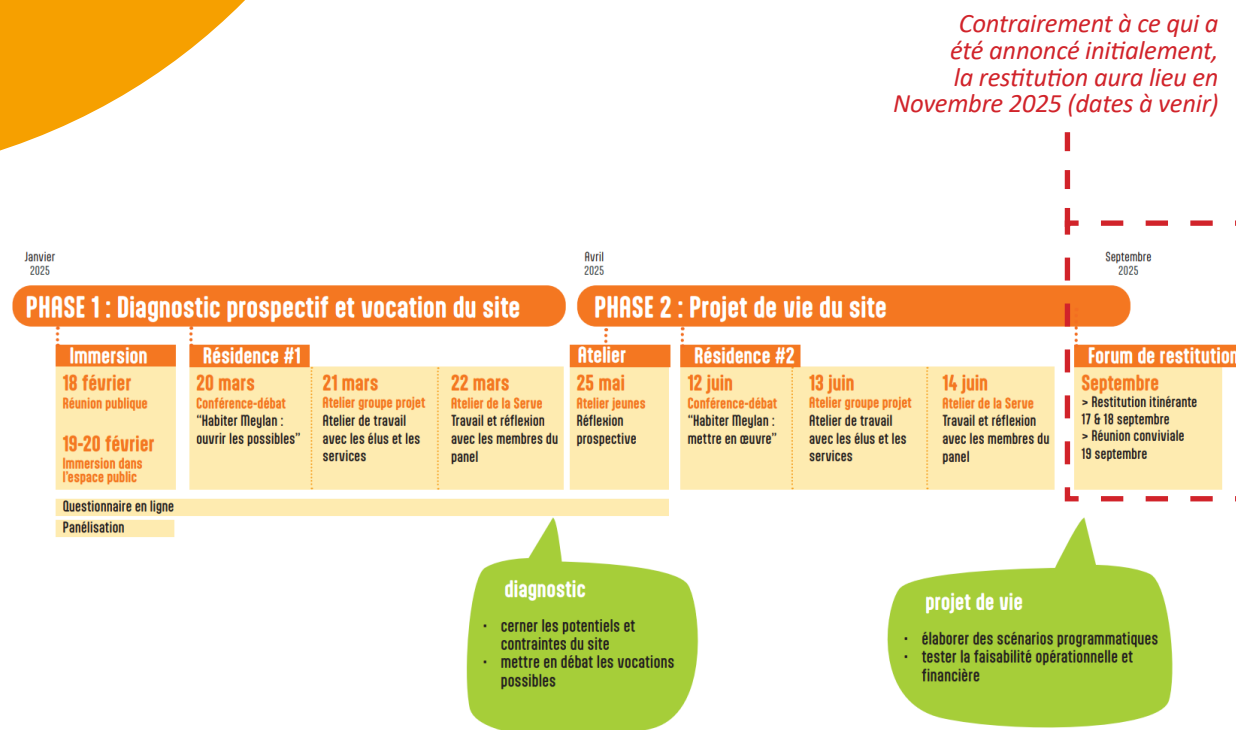
Principe et objectifs

La réflexion préalable au projet d'aménagement de la Serve est une démarche participative. Durant la première phase de diagnostic, les urbanistes ont rencontré les Meylanais-es lors d'immersions en février et ils ont mis en ligne un questionnaire. Pour alimenter la réflexion, une première résidence a été réalisée en mars 2025.

La seconde phase du projet, correspondant à la définition d'un projet de vie pour La Serve, a également été ponctuée d'une résidence de trois jours avec :

- une conférence-débat ouverte à toutes et tous
- une réunion de travail entre élu-es et services
- un atelier participatif avec un panel de résident.es et d'instances collectives.

Dans le cadre de la seconde résidence, **l'atelier participatif avec le panel a réuni 22 personnes.**



Trois objectifs

Le but de cet atelier était d'**approfondir le projet de vie de La Serve** :

- **partager** les acquis du diagnostic et de la conférence-débat,
- **étudier** les liaisons fonctionnelles entre les vocations programmatiques (ou usages) de La Serve et les spatialiser,
- **approfondir** certaines vocations programmatiques (certains usages souhaités sur la Serve).

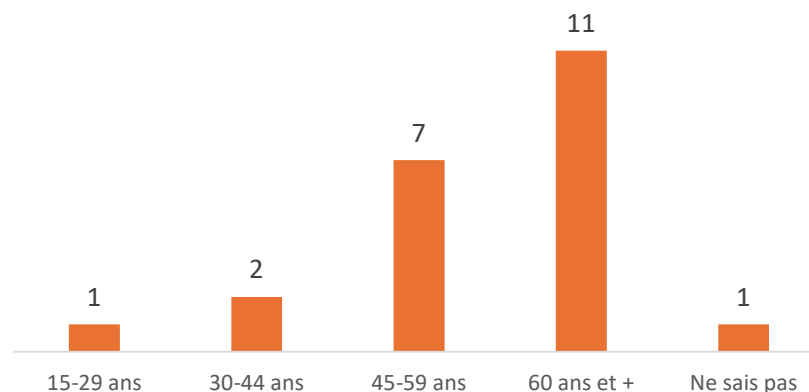
Profil des participant.es

Le panel a été composé pour **représenter la diversité des intérêts de la population meylanaise**, avec des critères relatifs à l'âge, au sexe, au quartier de résidence et à l'appartenance à un collectif. La part des résident.es du quartier Buclos Grand-Pré se voulait plus importante que celle des résident.es des autres quartiers, du fait de la proximité immédiate aux transformations urbaines à venir. Cependant, quelques déséquilibres apparaissent, notamment en termes d'âge.

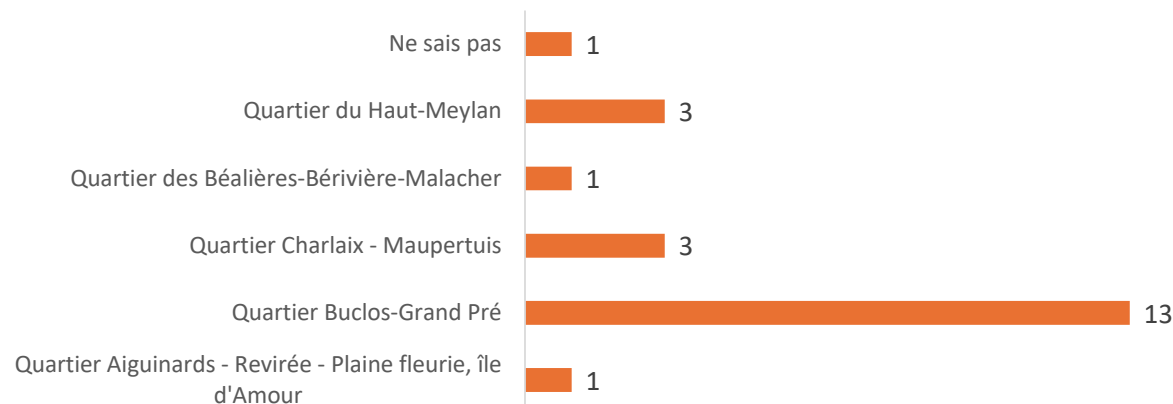
Sur les 22 participant.es, la moitié étaient des femmes et l'autre moitié des hommes.

Des **instances collectives étaient représentées**, notamment la Commission Extra Municipale, la commission accessibilité, l'Union de quartier Buclos Grand Pré, l'association des jardins familiaux Buclos Grand-Pré, l'Union des Habitants du quartier des Béalières, l'Association des Habitants du quartier Charlaix Maupertuis, Accueil Migrants Grésivaudan, Acacia...). 10 participant.es étaient volontaires et non représentant.es d'instance collective.

Le nombre de participant.es par tranche d'âge (en effectifs)



Le nombre de participant.es par quartier de résidence (en effectifs)



Déroulé

1. Retour synthétique sur les **résultats issus de la concertation (atelier jeunes et questionnaire) et les acquis du diagnostic** (30 min.).
2. Échanges en sous-groupes pour **étudier les liaisons fonctionnelles entre les futurs usages de La Serve, les spatialiser, et approfondir la réflexion sur certains usages spécifiques** (90 min.).
3. Temps de **restitution et de partage du travail** effectué au sein de chaque sous-groupe (30 min.).



1. Les acquis du diagnostic et de la concertation

À la suite de la conférence-débat et de la présentation des éléments de diagnostic*, les participant.es ont pu exprimer certaines remarques :

- La majorité des participant.es souhaite que l'objectif «**Faire de la Serve un laboratoire de réponse aux enjeux écologiques**» apparaisse en première position des fondamentaux du projet.
- Des **inquiétudes sont formulées concernant des aménagements réalisés récemment** qui n'ont pas respecté les critères de la « ville-parc » travaillés notamment la Commission Extra-Communale. Les participant.es souhaitent notamment **éviter la résidentialisation des logements avec des clôtures** pour respecter le caractère traversant de la ville-parc.
- Les **règles de stationnement pourraient être revues** dans le PLUi afin de faciliter le stationnement résidentiel, qui pose dernièrement problème aux Saules Blancs.

*La vidéo de la conférence-débat et la présentation plénière sont disponibles sur la plateforme participative de la ville de Meylan : meylan.metropoleparticipative.fr

2. Travail en sous-groupe

Objectifs de l'atelier

- Réaliser collectivement un schéma fonctionnel urbain : répartir les différents programmes dans l'espace et qualifier leurs rapports les uns aux autres et au contexte environnant.
- Préciser les objectifs attendus pour chacun des programmes.

Déroulé

- Positionner sur le fond de plan les programmes suivants : habitat intergénérationnel, habitat partagé, habitat classique, parc, lieu commun et éventuellement parking silo, crèche, locaux d'activité.
- Préciser pour chaque programme : le contenu programmatique (publics, usages), le lien avec l'environnement et les programmes alentours, le statut (public, privé, commun), l'animation (calme, animé, très actif)



Schéma fonctionnel de la table 1

Table 1 : participant·es peu informé·es

- **Insertion urbaine et mobilités** : Dans cette proposition, la Serve n'est pas carrossable. Seuls les piétons et vélos peuvent la traverser, sur des axes nord-sud / est-ouest mais aussi en diagonale. Pour les voitures, seules des voies de desserte continuent à exister. Les parkings existants au niveau du foncier ACTIS sont conservés.
- **Services et équipements** : Les différents équipements au Sud sont réadressés pour plus de visibilité. On peut accéder à la mairie par ses différents côtés, et une librairie-café vient s'installer tout proche. Le projet choisit ainsi de concentrer l'intensité là où elle existe déjà : aux alentours de la Mairie. Pour autant, on trouve au coeur de la Serve un lieu commun, un espace pour se regrouper.
- **Parc, nature et biodiversité** : La zone UV est aménagée en parc ludique, avec un théâtre de verdure. Les espaces publics doivent s'adresser aux jeunes. On y trouve aussi un plan d'eau. Des arbres offrent une large canopée. Les arbres existants sont conservés en créant une trame verte qui les relie au parc. Les toits sont obligatoirement végétalisés, permettant à chacun de voir de la verdure. Les bâtiments sont implantés en recul pour profiter des ombrages des arbres existants. Ils sont implantés de manière à offrir des vues sur le grand paysage.
- **Habitat** : Plusieurs petits îlots de logements sont prévus : des logements intergénérationnels en bordure de la zone UV, le plus au Sud possible pour être proche des commerces de l'avenue du Vercors ; et des logements mixtes sur l'avenue de Verdun pacifiée et sur la parcelle en face de la mairie.

Schéma fonctionnel proposé :

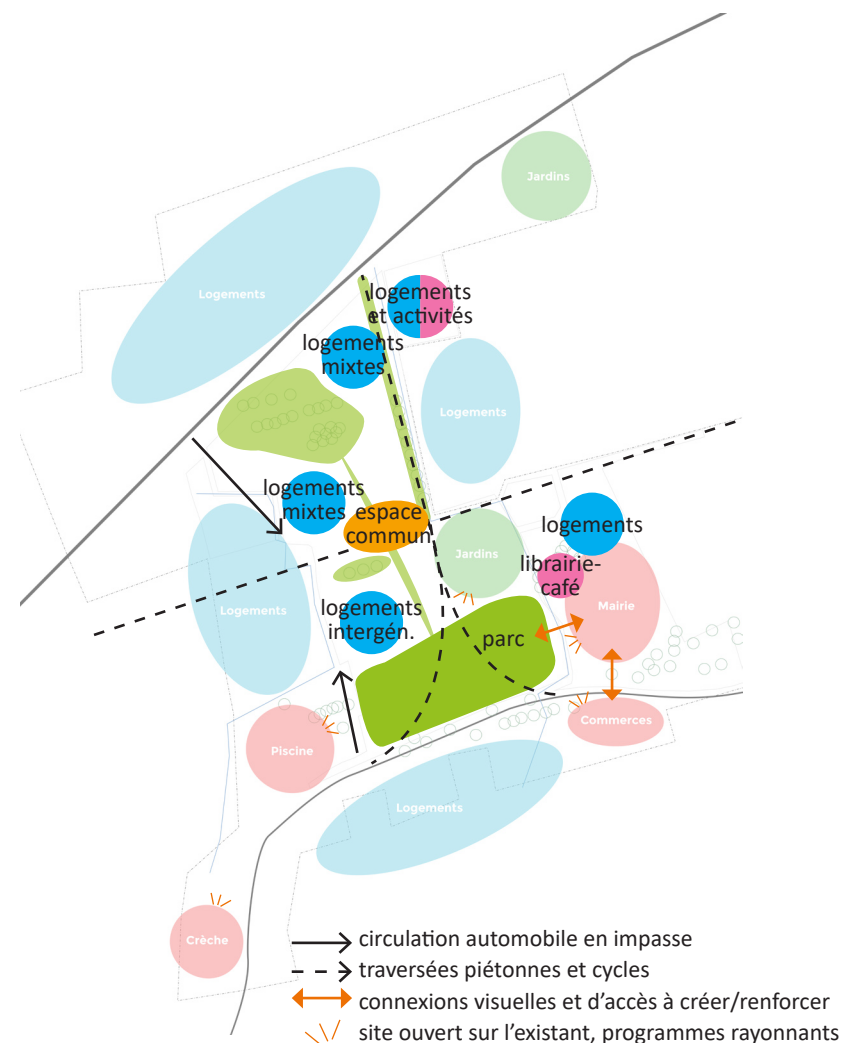


Schéma fonctionnel de la table 2

Table 2 : participant-es ayant quelques notions

- **Insertion urbaine et mobilités** : Dans cette proposition, la Serve n'est pas carrossable. Pour les voitures, seules des voies de desserte continuent à exister, avec deux impasses au niveau de l'allée de la faculté. Un parking silo pourrait être implanté à la fin de chaque impasse pour permettre une distance de 150m maximum des logements au stationnement. Chaque parking intègre des stationnements vélo, flexibles, sans abonnement.
- **Services et équipements** : La mairie se retourne vers le parc. Le lieu commun permet d'accueillir des spectacles, des conférences, des projections, et modulables pour d'autres activités. Le lien entre cet équipement innovant et le parc est soigné (référence du cinéma de la caserne de Bonne). De plus, des équipements sportifs sont construits sur le toit du parking silo nord. Un LCR est enfin implanté au nord du site.
- **Parc, nature et biodiversité** : La zone UV est aménagée en parc. La place de l'eau y est importante. Les jardins familiaux sont sanctuarisés mais ouverts au public, ils peuvent être traversés et s'inscrivent dans les communs. Au nord, les arbres existants sont étendus sur l'avenue de Verdun pour casser la linéarité de l'axe.
- **Habitat** : Plusieurs petits îlots de logements sont prévus : des logements intergénérationnels au Sud; de l'habitat participatif dans les logements ACTIS réhabilités (conservation de leur faible hauteur). Des logements «classiques» sont construits : bas à l'ouest (sursis à statuer), plus hauts en cœur de site et au-dessus de la mairie pour préserver les vues, maximiser les espaces ouverts au sol et optimiser la surface de plancher. Les clôtures sont prohibées, les rez-de chaussée ne sont majoritairement pas habités : ils accueillent des services communs (garage à vélo...).

Schéma fonctionnel proposé :

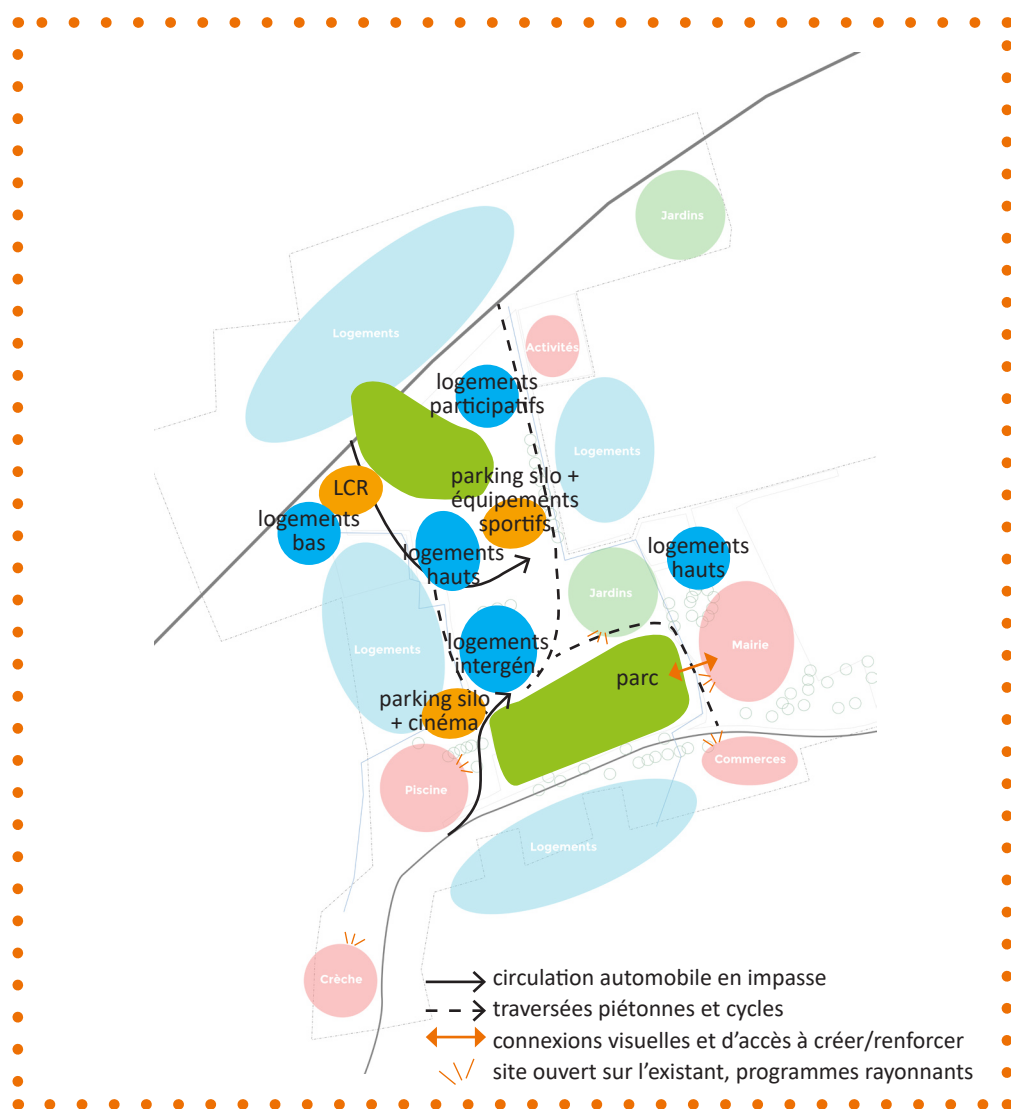


Schéma fonctionnel de la table 3

Table 3 : participant-es bien informé-es

- **Insertion urbaine et mobilités** : Dans cette proposition, la Serve n'est pas carrossable. Pour les voitures, seules des voies de desserte continuent à exister, avec deux impasses au niveau de l'allée de la Faculté. On se gare dans un parking silo implanté au niveau de la mairie. La voirie à l'ouest de la mairie est reportée à l'est, le long de Roche Diagnostics.
- **Services et équipements** : Le lien entre la mairie et le parc est renforcé par le réaménagement de l'allée de la Piat (suppression envisagée). Le lieu commun est pensé face à la mairie, intégré au parking silo.
- **Parc, nature et biodiversité** : Les parcs existants sont conservés. La zone UV est aménagée en parc. Elle est pensée comme un lieu arboré, offrant de l'ombre. C'est un espace où l'on a accès à l'eau (possibilité de s'y tremper les pieds), où l'on peut pique-niquer. L'idée est de retrouver l'esprit qui existait avant sur cette zone : un large espace vert dont tous les habitants de Meylan peuvent profiter. L'eau a aussi une place importante, notamment dans le parc avec un esprit cascade.
- **Habitat** : Aucun programme d'habitat classique n'est prévu, le groupe insiste sur la coloration particulière du quartier en parlant d'habitat partagé. Le groupe prévoit de l'habitat intergénérationnel à côté des jardins familiaux pour permettre un accès aux commerces et aux services. Les hauteurs de bâti sont peu élevées sur l'ensemble du site.

Schéma fonctionnel proposé :

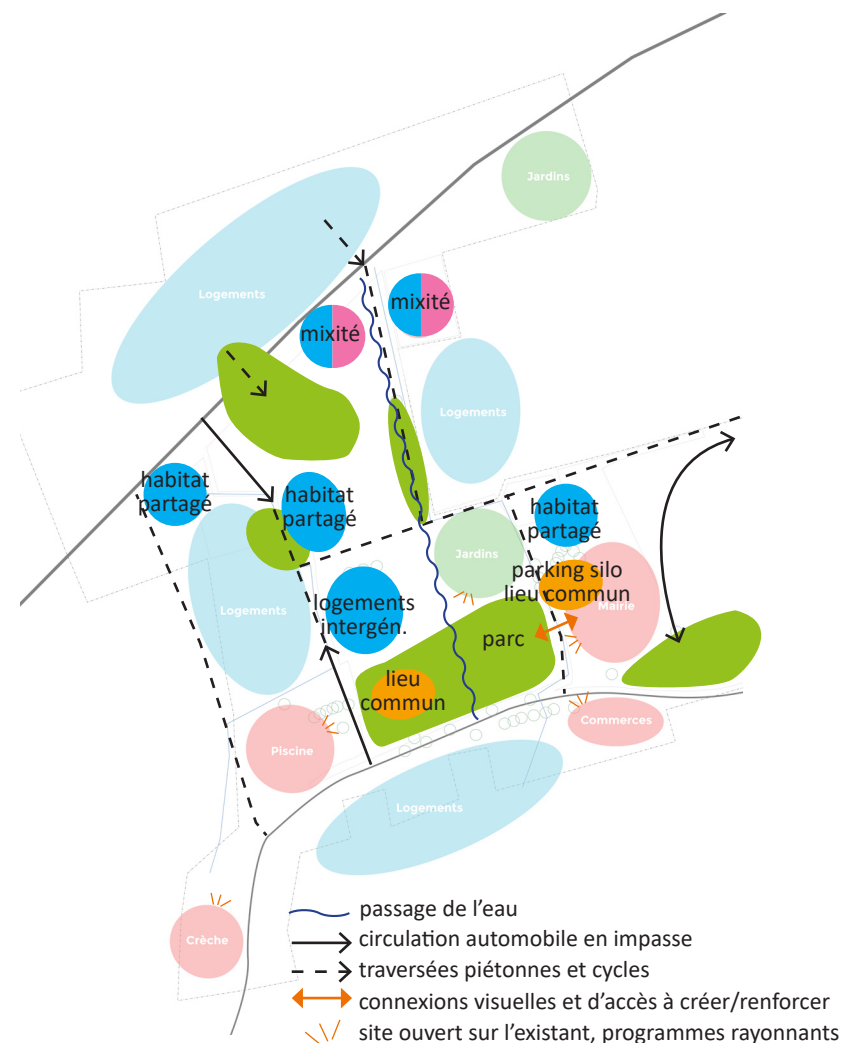


Schéma fonctionnel de la table 4

Table 4 : membres d'associations impliquées

- **Insertion urbaine et mobilités** : Cette proposition conserve l'allée de la Faculté comme axe circulé par les voitures et les vélos. Pour les piétons et cycles, une traversée nord/sud est pensée de l'autre côté du tènement, vers les commerces et les écoles. Une grande traversée est-ouest, assurant une accessibilité universelle, permet aussi de traverser la Serve de part en part. Pour les besoins des personnes âgées et à mobilité réduite, le stationnement en parking silo ou en rez-de-chaussée de certains logements est en débat.
- **Services et équipements** : Les équipements existants ne sont pas modifiés. On trouve un lieu commun au cœur de la Serve : soit proche des jardins familiaux, en rez-de-chaussée des logements les plus au sud ; soit dans le parking silo, dans le cadre d'un équipement mixte. Ce lieu commun fait quoiqu'il en soit office de jonction entre une zone résidentielle et calme au Nord du site, et une zone plus animée, ouverte au public au Sud de la Serve. Son dimensionnement a été débattu, au regard de sa vocation : est-ce un lieu au service des futurs habitants de la Serve avant tout, ou pour tout le quartier Buclos Grand Pré voire au-delà ? La deuxième option est privilégiée.
- **Parc, nature et biodiversité** : La zone UV devient un parc. Elle s'étend au Nord, à côté des jardins familiaux, pour créer une zone «tampon» avec les logements. C'est un espace à l'animation modérée. L'eau est révélée dans ce parc et la présence de la nature est maximisée.
- **Habitat** : Les logements sont construits au nord, au niveau des logements ACTIS, jusqu'en cœur de site, laissant la moitié sud du site aux espaces communs parc et lieu de vie. L'espace au nord est pensé comme résidentiel, privé. Quelques participants regrettent que la méthodologie proposée ne permette de mettre en débat le nombre de logements à construire.

Schéma fonctionnel proposé :

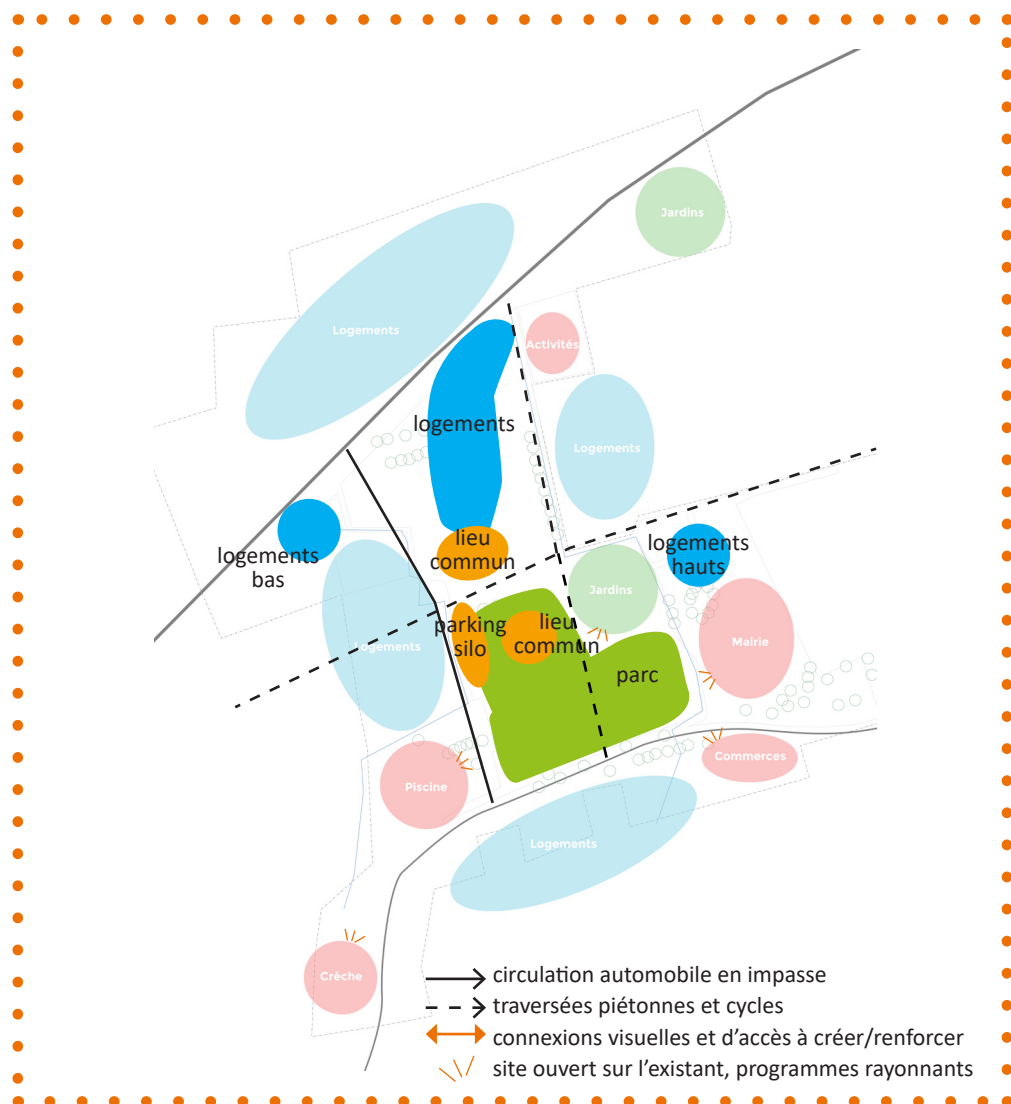


Table 3 : participant-es bien informé-es



Table 2 : participant-es ayant quelques notions



Table 1 : participant-es peu informé-es



Table 4 : membres d'associations impliquées



Évaluation de l'atelier



3 participant.es sur 22 ont évalué l'atelier.

NOTA : Les remarques présentées ici ne représentent les avis que d'une minorité de participants qui ont répondu au formulaire d'évaluation. Ces retours peuvent donc être à nuancer.

Profil :

- 2 hommes et 1 femme
- 2 personnes ont entre 45-59 ans et 1 personne n'a pas indiqué son âge

Remarques :

- Globalement, les **participant.es sont plutôt satisfait.es de l'atelier.**
- La **durée** de l'atelier leur a paru **bien calibrée.**
- Iels ont eu le **sentiment d'avoir été écouté.es** car chacun.e a pu s'exprimer et la restitution par table a bien été effectuée.
- Les **supports ont été considérés moyennement clairs et lisibles**, le parti pris d'une représentation schématique pouvant laisser trop de place à l'interprétation, à une étape jugée pourtant avancée de la réflexion collective.
- Les participant.es ont jugé le contenu de l'atelier satisfaisant.
- L'**animation** a été considérée comme **« bien », « ouverte »**, avec un bon calibrage préalable qui a permis de guider les échanges.
- Les ressentis à la sortie de l'événement révèlent un **sentiment de partage intéressant entre visions différentes** (présence d'anciens et nouveaux habitants) et d'espoir à voir apparaître des consensus dans le projet.
- Aucun commentaire n'a été apporté pour améliorer l'organisation.



Imaginons ensemble
le devenir de
la Serve